

# ACCORDS SALARIAUX 2009 FORCE OUVRIÈRE SIGNE

Notre Organisation Syndicale a décidé de signer les avenants salariaux non cadre et cadre 2009. Avec 3,5% de la masse salariale, les augmentations 2009 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes malgré une situation générale de crise très défavorable à l'industrie et à l'économie française.

**Notre signature est l'aboutissement d'un cycle de discussions, dures parfois, entre la Direction et nos représentants Force Ouvrière.**

Nous continuons de penser que la politique contractuelle, basée sur le dialogue social et sur la stabilité des augmentations de salaire, année après année porte ses fruits n'en déplaise à certains.

Lorsqu'une Organisation Syndicale comme la notre appose sa signature sur le bas d'un accord c'est la conclusion d'un processus de négociation qui aura, suivant son contenu, duré plusieurs mois pendant lesquels les deux parties auront tour à tour avancé les arguments pour arriver à un compromis.

Ce compromis soupèse les avantages et les inconvénients pour que chacun y trouve son compte. Avec notre signature il devient un contrat qui lie les deux parties.

**Notre signature est la garantie pour TOUS les salariés de la reconnaissance et du respect de leurs droits.**

Les Salariés d'Eurocopter pourront, cette année encore, apprécier, avec les montants de l'intéressement, la participation, la politique salariale etc..., les résultats du travail de dialogue et de revendication prônés par **Force Ouvrière**.

Mais ce n'est qu'une étape, d'autres attentes verront le jour et d'autres négociations s'engageront. Soyez assurés qu'à chaque fois **Force Ouvrière** sera présent. **Par les accords que nous signons depuis près de 40 ans, nous donnons une chance à l'avenir. L'avenir de la Société bien sûr mais aussi et surtout celui des Hommes et les Femmes qui la composent et qui, par leur travail quotidien, font le succès d'Eurocopter.**

Marignane, le 20 mai 2009